

Objectifs

L'Axe 4-1 est piloté par l'UCFF et la COFORAISNE. Dans ce cadre, l'IGN a été sollicité afin de dresser un état des lieux de la ressource actuelle en frêne à l'échelle nationale, à partir des données de l'inventaire forestier national (IFN). L'objectif principal de cette étude sur le frêne est d'évaluer le niveau de risque économique (au niveau de la production de bois), via la quantification de la ressource exposée à l'épidémie. Les dégâts actuels ainsi que les risques sanitaires, y compris du fait d'une inadaptation à la station ne sont pas étudiés.

Les travaux impliquent :

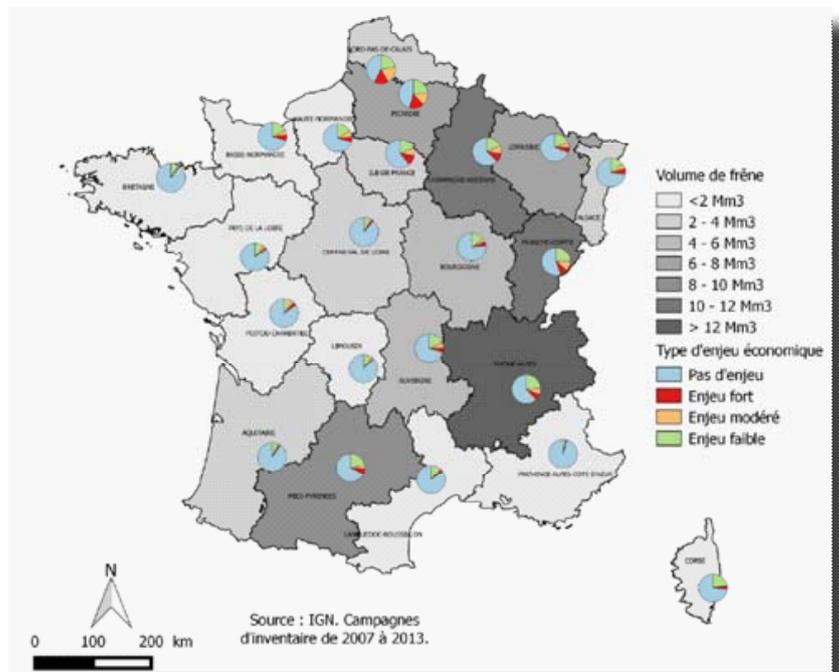
- ♦ d'identifier les surfaces où des frênes sont présents et qui sont concernées par l'épidémie de chalarose ou susceptibles de l'être à plus ou moins brève échéance,
- ♦ d'évaluer les volumes de bois correspondants,
- ♦ de décrire ces ressources suivant l'importance des enjeux économiques actuels.

Résultats

Selon l'étude menée en 2016 en partenariat avec l'IGN, 33 % (5.2 millions d'ha) de la surface boisée française comporte du Frêne dont 1.4 millions d'ha occupés à plus de 75 % (du couvert) par celui-ci.

Selon la méthode employée, le volume de Frêne sur le territoire national est d'environ 95 millions de m³ « bois fort »*** dont 21 millions de m³ de bois d'œuvre potentiel.

Parmi les 95 millions de m³, le frêne commun est très largement prépondérant. Il représente plus de 98 % du volume de bois sur pied. Le Frêne à fleurs et le Frêne oxyphylle se partagent les 2 % restant. Le Frêne est très présent en forêt privée où 83 % du volume y est stocké.

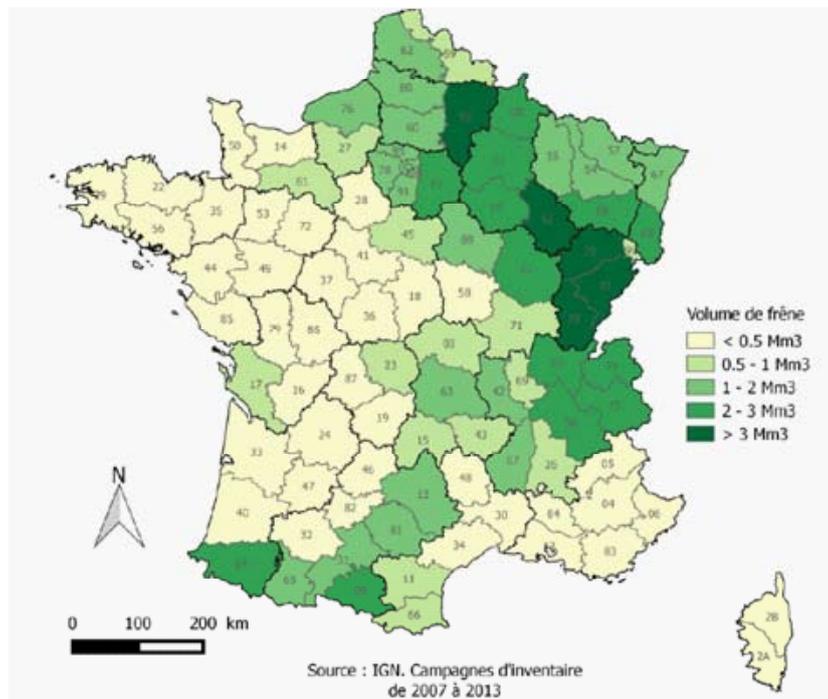


Répartition des volumes de frênes avec les enjeux économiques

On compte plus de 9 millions de m³ pour chacune des régions Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

L'Aisne, la Haute-Marne, le Doubs, la Haute-Saône et le Jura sont les départements les plus concernés.

8 grandes zones qualifiées de bassins de production ont été identifiées : Nord, Grand Est, Grand Ouest, Plateaux Calcaires, Sud-Ouest, Massif Central, Montagne et Bassin méditerranéen.



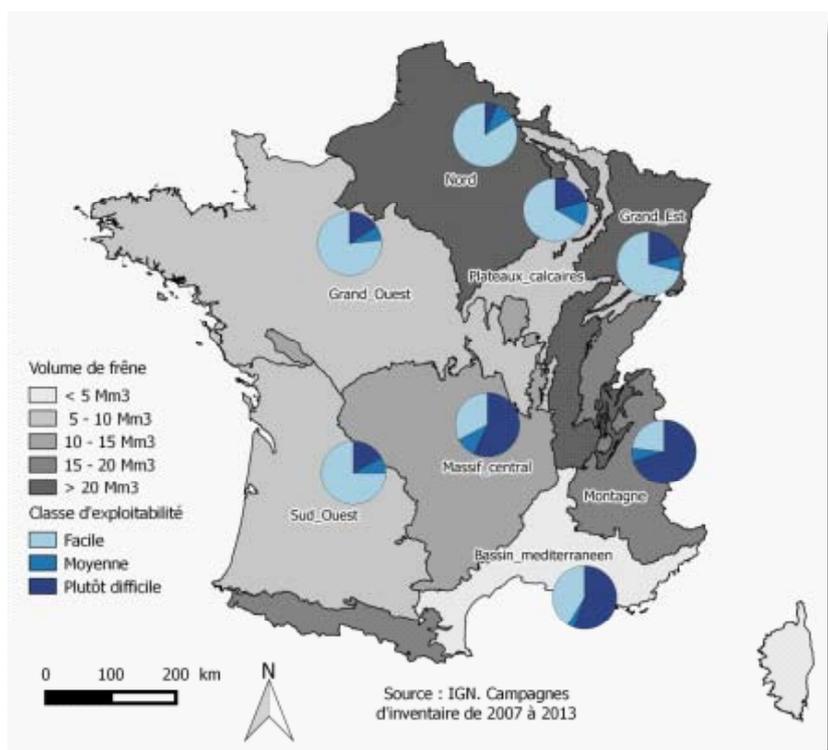
Répartition volume de frêne par département

Les bassins de production du Nord et du Grand Est présentent les plus forts enjeux.

Pour le bassin Nord, on compte 11 millions de m³ de Frêne dont 3 millions de m³ de bois d'œuvre potentiel. Les bois moyens et les gros bois représentent respectivement 5 et 2 millions de m³. Les peuplements sont facilement exploitables dans 75 % des cas.

Pour le bassin Grand Est, on compte 13 millions de m³ de Frêne dont 3,7 millions de m³ de bois d'œuvre potentiel. Les bois moyens et les gros bois représentent respectivement 5 et 2,5 millions de m³.

***Diamètre de pré comptage à partir 7.5 cm et découpe fin bout à 7 cm



Répartition du frêne avec les classes d'exploitabilité



Une 2^{ème} étape était d'apporter à CHALFRAX des éléments de compréhension du contexte économique autour du frêne (volumes commercialisés, évolution de la récolte, débouchés actuels, etc.) en combinant plusieurs sources de données :

- ◆ données filières disponibles (IGN, enquête annuelle de branche, statistiques filière) afin d'établir des constats de base ;
- ◆ retours d'expérience d'opérateurs terrain afin de compléter les statistiques.

La lecture des données EAB amène plusieurs constats :

- ◆ certaines régions ont quasiment doublé leur récolte (Ile-de-France, Franche-Comté), quand d'autres ont enregistré une augmentation relativement élevée (Picardie, Nord-Pas-Calais, Lorraine). Toutes ces régions sont des foyers à chalarose ;
- ◆ La part du frêne reste difficile à estimer. Les données « exploitation forestière » affichent un total d'un peu plus de 180 000 m³ de feuillus précieux prélevés par an à l'échelle du pays (1). Ces ordres de grandeur sont éloignés de ceux de l'IGN (0,9 ± 0.3 millions de m³ par an).

Outre, l'imprécision statistique des données IGN, plusieurs hypothèses peuvent permettre d'expliquer cet écart :

- ◆ Les volumes de frênes en bois d'industrie et bois énergie sont conséquents et doivent être intégrés dans l'analyse de la récolte faite à partir des données EAB ;
- ◆ Les volumes dits « d'autoconsommation » représentent une part non négligeable de la récolte globale ;
- ◆ Les données EAB sont éloignées de la réalité terrain.

Les retours terrain via les entretiens permettent de confirmer une tendance à la hausse des prélèvements consécutifs à l'arrivée de la chalarose :

- ◆ Pour les gros bois de frêne afin d'éviter tout sacrifice d'exploitabilité. Environ 80 % de ces volumes se trouvent en SER NORD et GRAND EST-PLATEAUX CALCAIRES, qui sont fortement touchées par la chalarose ;
- ◆ Pour les petits bois de frêne du fait du très faible taux de survie de ces tiges. Un peu moins de 50 % de ces volumes se trouvent en SER NORD et GRAND EST-PLATEAUX CALCAIRES.
- ◆ En ce qui concerne la catégorie « bois moyen », le bilan est plus délicat. Les opérateurs interviewés et touchés de plein fouet par la chalarose ont tendance à attendre quelques années de plus afin de laisser les tiges a priori saines ou résistantes croître en diamètre. Près de 75 % de ces volumes se trouvent en SER NORD et GRAND EST-PLATEAUX CALCAIRES.

(1) Les données EAB sont des volumes commercialisés et n'intègrent donc pas les volumes issus de l'autoconsommation (bois de chauffage, marché informel, etc.)

Perspectives

Les marchés à l'export acceptent encore le frêne et représentent une part importante des volumes de frênes français. Au vu des volumes en jeu et à venir, il semble peu probable qu'une arrivée massive de frêne sature les marchés existants. Si l'on considère les tendances régionales de prélèvement et la dynamique de propagation de la chalarose à l'échelle de la France, la récolte n'augmentera pas brusquement de manière globale mais sans doute par vagues.

⇒ Ces éléments seront traités dans l'action 4.3 du projet.

Une question reste en suspens : au vu de la virulence de la chalarose et des capacités de résilience du frêne, la récolte actuelle et à venir va-t-elle épuiser le stock sur pied de frêne in fine ? Les données IGN (production/prélèvement) montrent une dynamique inverse.

⇒ Les actions menées dans le cadre des axes 1 et 2 du projet apporteront des éléments de réponses.

Nous retenons quatre attentes principales des opérateurs vis-à-vis de CHALFRAX :

◆ Des données :

- sur la chalarose pour suivre plus finement son impact sur le terrain et établir des diagnostics efficaces
- sur les scénarios de récolte à venir et leurs impacts sur les marchés ;
- sur la qualité des bois afin d'informer les acteurs de l'aval sur la qualité des bois ;

◆ Un soutien technique et financier de la filière aux propriétaires et gestionnaires pour :

- accompagner le reboisement et des stratégies sylvicoles alternatives
- mobiliser les capacités de transformation nécessaire à l'absorption des volumes ;
- promouvoir des débouchés français pour le frêne ;

◆ Une harmonisation des messages de la part des prescripteurs (CNPF, DSF, recherche, gestionnaire, etc.) sur la chalarose afin d'envoyer un signal clair sur l'état de la situation (est-on en situation de crise ou non ?).

